

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil
Municipal : 33

Nombre de Conseillers
en exercice : 33

Nombre de Conseillers
présents ou représentés :

28

Nombre de votants :

28

Date de convocation :
9 février 2018

Date d'affichage :
22 février 2018

L'AN deux mille dix-huit, le 15 février le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 9 février, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, Mme CHIESA, M. DIOGON, Mme DUBREUIL, M. GRENET (jusqu'à la question n° 4), Mme GRENET, M. LAMY (à partir de la question n° 2), Mmes MOLLON, MONTFORT, M. PERGET, Mmes PICHARD, RAMBAUX (à partir de la question n° 2), MM. RESSOUCHE, ROUX, Mmes SCHOTTEY, VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Pierre CERLES

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jean-Pierre BOISSET

Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, Maire-Adjoint
a donné pouvoir à Nicole PICHARD

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent

M. Daniel GRENET, Maire-Adjoint
absent à partir de la question n° 5

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée
absente

M. Jacques LAMY, Maire-Adjoint
absent à la question n° 1

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Elizabeth MONTFORT

Mme Suzanne MACHANEK, Conseillère Municipale
absente

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Catherine VILLER

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Michèle SCHOTTEY

M. Arnaud PAILLONCY, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Vincent PERGET

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal
absent

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierrette CHIESA pour la question n° 1

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

M. Pierrick VERMOREL, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Michèle GRENET

< > < >

Secrétaire de Séance : Yannick BONNET

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20180215-DELIB180216-DE
Date de télétransmission : 20/02/2018
Date de réception préfecture : 20/02/2018

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 FEVRIER 2018**

QUESTION N° 16

OBJET : Guide des achats publics : actualisation des seuils

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

**Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire »
qui s'est réunie le 1^{er} février 2018.**

Depuis 2006, la Commune s'est dotée d'un guide des achats publics en procédure adaptée qui est régulièrement mis à jour.

Aussi, conformément aux directives européennes et afin d'intégrer l'évolution des seuils de passation en procédure formalisée des marchés publics intervenue fin 2017, il est proposé d'actualiser le guide de la façon suivante :

- Le seuil de 209 000 € passe à 221 000 € HT pour les marchés publics de fournitures et de services des collectivités territoriales,
- Le seuil de 5 225 000 € passe à 5 548 000 € HT pour les marchés publics de travaux.

Vu les règlements (UE) n° 2017/2364, 2017/2365, 2017/2366 et 2017/2367 publiés le 19 décembre 2017 au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE).

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver la modification des règles internes de passation des marchés à procédure adaptée.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 15 février 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL